



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185467

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2026

ÉDITÉ LE

23/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 818 593 071 00033

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 2141885

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62931275

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62909190

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : MP RENOV

1 CHEMIN DU CHENE ROND
91570 BIEVRES

Téléphone : 06 65 43 95 49

Portable : 07 60 57 34 47

Fax :

Site Internet :

E-mail : o.santoro@homegroup-paris.com

Responsabilité légale :

MP GROUP (818 250 664) / MIHOUB LYESS GÉRANT / MIHOUB LYESS GÉRANT(E)
NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/06/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/07/2025
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	13/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/07/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/07/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/05/2025
o Isolation des combles perdus	13/05/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.